

RETOUR SUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

Vendredi 18 décembre, les 57 Conseillers Communautaires d'Auray Quiberon Terre Atlantique se sont réunis à Crac'h pour voter des points relatifs aux modes d'association des élus du territoire dans la mise en œuvre du projet intercommunal, à la prévention des déchets, aux aides aux entreprises et à la programmation des travaux des pistes cyclables.

INSTANCES

Monsieur Fabien LE PALLEC a été installé en qualité de Conseiller Communautaire de Pluvigner. Monsieur Pascal LE JEAN a quant à lui été installé en qualité de Conseiller Communautaire de Carnac, avant d'être élu 15e Vice-président délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

GOVERNANCE

Associer les élus municipaux dans la définition des projets communautaires

L'exercice de compétences aussi structurantes et déterminantes que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des déchets ménagers ou encore le logement nécessite une gouvernance, des temps de concertation et des outils d'information efficaces et structurés en amont de la prise de décision.

Aussi, les Séminaires, Bureaux et Conférences des Maires organisés ces derniers mois ont été, pour les élus, autant d'opportunités d'échanger et d'imaginer une organisation qui, de la concertation à la délibération, permet d'optimiser les relations entre collectivités et de faciliter l'émergence de projets mutualisés.

Ainsi, dans une logique de proximité, d'efficacité, de transparence, de pédagogie, d'ouverture et de partage, l'exécutif propose d'associer les Maires et élus municipaux aux réflexions autour de l'action intercommunale, à travers les modalités suivantes précisées au sein de son règlement intérieur :

- **Un Bureau Communautaire ouvert aux 24 Communes**

Au-delà du Conseil qui réunira 6 fois par an les représentants communautaires des 24 Communes, l'exécutif propose d'organiser, chaque mois, un Bureau Communautaire constitué du Président, des 15 Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires, afin d'assurer un droit de vote à chaque Commune du territoire sur les décisions dont cette instance aura délégation.

- **Des Commissions Stratégiques, garantes du projet communautaire**

Composées de conseillers communautaires, quatre commissions stratégiques transversales permettront de débattre du fond des dossiers et des scénarii envisagés pour atteindre les objectifs fixés au sein du projet de territoire communautaire actuellement en cours d'élaboration. Ces Commissions porteront respectivement sur :

- L'aménagement du territoire (habitat, mobilités, infrastructures...)
- L'attractivité et la cohésion territoriale (économie, tourisme, services à la population...)
- L'environnement (assainissement, milieux aquatiques, déchets, climat, énergie...)
- Les ressources communautaires (finances, prospective...)

- **Des groupes projets pour bénéficier de l'expertise des élus municipaux**

L'exécutif propose également la création de groupes de travail portant sur des projets opérationnels (mise en réseau des médiathèques, projet alimentaire territorial, axe Auray-Quiberon-les îles...) mixtes, afin de bénéficier de l'expertise spécifique d'élus municipaux et communautaires engagés sur ces sujets.

- **Des Conférences des Maires et des Rencontres Territoriales pour faire du lien**

Composée du Président de la Communauté de Communes et des Maires de l'ensemble des Communes, la Conférence des Maires est un lieu d'échanges et de travail visant à traiter, à plusieurs, de sujets d'intérêt municipal. Les Rencontres Territoriales permettront quant à elles de présenter les projets de la Communauté de Communes aux élus municipaux

||| **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LES NOUVELLES MODALITÉS DE GOUVERNANCE D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DECHETS

Un nouveau plan d'actions pour réduire les déchets à la source

Engagée depuis 2014 dans la prévention des déchets, Auray Quiberon Terre Atlantique entend aller plus loin en votant son « Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2020-2026 », plan d'actions concrètes visant à réduire de 15%, d'ici 2030, les déchets ménagers produits par chaque habitant par rapport à 2010.



Information aux nouveaux arrivants, sensibilisation au tri des déchets dans les habitats collectifs, soutien à la création d'un repair café, création de zones de dons dans les campings, optimisation de la collecte des textiles, service de broyage de végétaux à domicile, développement du compostage collectif, accompagnement des restaurants scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, collecte des bio déchets par déplacements doux, étude d'une fiscalité incitative... Elaboré dans la continuité des objectifs du Plan National et du Plan Régional de réduction des déchets, ce programme s'articule autour de la prévention, de la coordination des acteurs, du développement du réemploi, d'outils de réduction de déchets verts, de la sensibilisation autour de l'éco-exemplarité ou du gaspillage alimentaire.

Il a été validé et sera évalué chaque année par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi composée d'élus communautaires, de représentants de l'ADEME, de la Région Bretagne, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, du comité Régional de Conchyliculture, d'entreprises (Alregal, Ty Waste, Hill Rom, Compagnie des ports) et d'associations (Cap Ressourcerie, Economie circulaire 56, Fabrique du Loch, Cap des possibles, Zero Waste Pays d'Auray et le Pole d'Economie Positive Sociale et Solidaire.

||| **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LE NOUVEAU PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

94% des outils déployés et 75% des montants programmés

En 2016, Auray Quiberon Terre Atlantique lançait un ambitieux Programme Local de l'Habitat de 13 M€ sur 6 ans. Après 4 ans de mise en œuvre, les actions du « PLH » sont très largement mises en œuvre, avec 94% des outils déployés et 75% des montants engagés ou programmés.

En effet, à ce jour, plus de 3,8 M€ (sur les 4,7 M€ prévus sur 6 ans) ont été engagés et programmés pour soutenir les projets immobiliers de création et de réhabilitation de logements sociaux. Plus de 2,8 M€ (sur les 5,3 M€ prévus sur 6 ans) ont également été programmés pour aider les opérateurs et les Communes à acquérir du foncier en vue de projets de créations de logements, dont 1,5 M€ pour des projets d'accession aidée. Enfin, la Communauté de Communes a aidé financièrement, à hauteur de 1,7 M€, les propriétaires du territoire qui souhaitaient réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Au-delà des bénéfices directs sur les capacités des différents acteurs à construire ou rénover sur l'ensemble du territoire, de manière équilibrée, des logements de qualité accessibles au plus grand nombre, ces investissements ont des effets démultiplicateurs très importants sur l'économie locale. Pour exemple, les 1,7 M€ investis par Auray Quiberon Terre Atlantique dans l'amélioration de l'Habitat ont déjà généré pour près de 10,7 M€ de travaux et mobilisé 4,2 M€ de subventions publiques (ANAH et Conseil départemental). Les 310 000 euros de fonds de portage débloqués par la Communauté de Communes ont, à ce jour, permis aux Communes membres et bailleurs sociaux de porter près de 13,3 M€ de foncier. A terme, les 7M€ d'aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique versés sur 6 ans pour la construction de logements sociaux engendreront pour près de 30 M€ d'activités pour la filière du BTP.



Ainsi, la Communauté de Communes tient le calendrier et les objectifs qu'elle s'est fixée en matière d'aides aux Communes pour l'achat et l'optimisation du foncier à vocation d'habitat, de diversification de l'offre de logements pour assurer la mixité sociale et démographique, et d'accompagnement et de financement des projets des habitants dans leurs travaux de rénovation et d'adaptation de leur logement.

||| LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LE BILAN DU PLH

ATELIER DES ENTREPRISES

Des locaux supplémentaires pour répondre aux besoins des entrepreneurs

En juillet 2019, l'Atelier des Entreprises prenait ses quartiers Place de l'Europe, à Auray. Un an et demi après, le bilan de ce lieu unique dédié à l'entrepreneuriat est très positif. Il a déjà accueilli 207 réunions, près de 1 700 participants aux différents temps forts proposés (conférences, ateliers, réunions d'information, forum...) et plus de 800 passages auprès de l'accueil pour des demandes de rendez-vous et de renseignements.

L'Atelier des Entreprises n'a également cessé de s'étoffer et propose des permanences de 20 partenaires : la Région Bretagne, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Chambre des Métiers de l'Artisanat, la Technopole VIPE, le PEP's (Pôle d'Économie Positive et Solidaire), l'Adie, la BGE Morbihan, Entreprendre au Féminin Bretagne, Femme de Bretagne, le Club des Entreprises du Pays d'Auray, CPME56, 60.000 Rebonds, la Plateforme Initiative Pays d'Auray, ECTI, France Active Bretagne, l'Université Bretagne Sud, la Mission Locale du Pays d'Auray, le Réseau Entreprendre Bretagne, Vénéti...



En complément, l'Atelier des Entreprises héberge également une pépinière et un hôtel d'entreprises et propose à la location deux salles de réunions modulables en salle de conférence et une salle de visio-conférence, ainsi qu'un espace de coworking qui en font un véritable lieu de vie qui apporte des solutions d'accueil adaptées à chaque besoin.

Fort de ce succès et pour poursuivre le développement de ce service, le Conseil Communautaire a approuvé l'achat, pour un montant de 350 000 €, des 330 m² situés au rez-de-chaussée, notamment pour répondre à la demande d'installation de jeunes entreprises en pépinière, tout en maintenant des bureaux à disposition de nouveaux partenaires pour leurs permanences.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS LIÉS AUX LOCAUX DE L'ATELIER DES ENTREPRISES

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Un dispositif étendu à l'ensemble des Communes

Afin de soutenir et de développer le commerce de proximité, notamment des très petites entreprises, et de redynamiser les centre-bourgs des Communes de moins de 5000 habitants, Auray Quiberon Terre Atlantique et la Région Bretagne, en partenariat avec les Chambres Consulaires, ont mis en place le « Pass Commerce Artisanat », une aide directe à l'investissement pouvant atteindre jusqu'à 7500 €. Lancée en septembre 2019, cette aide a déjà permis de soutenir 6 commerces situés à La Trinité-sur-Mer, Belz, Plouharnel, Quiberon et Locmariaquer.

Aussi, dans ce contexte de crise économique et sanitaire, le **Conseil Communautaire a approuvé, en partenariat avec la Région Bretagne, d'étendre ce dispositif aux commerces de proximité situés sur certains périmètres des Communes de plus de 5000 habitants, à savoir Auray, Brec'h, Pluneret et Pluvigner.**

40 000 euros supplémentaires dédiés aux projets de numérisation

D'autre part, l'exécutif a approuvé également la création d'une enveloppe supplémentaire pour accompagner, jusqu'au 30 juin prochain, tout projet (supérieur à 2000 euros) de digitalisation et de numérisation de ces commerces. Les projets sont soutenus à hauteur de 50% de l'investissement dans la limite de 7 500 euros (financés à part égale par la Région Bretagne et Auray Quiberon Terre Atlantique).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LES NOUVELLES DISPOSITIONS DU PASS COMMERCE ET ARTISANAT

ASSAINISSEMENT

Un nouveau délégataire pour l'ensemble des habitants

Suite au choix (par 54 votants) le 7 décembre 2018 du maintien de la gestion du traitement des eaux usées en Délégation de Service Public, les élus communautaires ont retenu vendredi 7 février dernier, à l'issue de deux phases de négociations, la meilleure offre en termes de gestion technique, de service à l'utilisateur, d'offre tarifaire, de gouvernance et de transparence. Ainsi, la société Véolia devient, à compter du 1^{er} janvier 2021, le nouveau concessionnaire du service public d'assainissement collectif pour tous les habitants d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Ce nouveau contrat, ainsi que le prochain contrat de distribution d'eau potable qui entrera en vigueur dans un an, permettra à la Communauté de Communes d'harmoniser, au 1^{er} janvier 2022, les tarifs sur l'ensemble du territoire sans impacter la facture moyenne (base 120m³).

PISTES CYCLABLES

12 axes cyclables en phase d'étude

Afin d'encourager et de faciliter la pratique du vélo, notamment lors des déplacements quotidiens, et de favoriser l'intermodalité entre les déplacements doux et les transports collectifs, les élus municipaux et communautaires ont validé en 2018 un schéma cyclable de 39 itinéraires représentant au total 140 kilomètres d'aménagements cohérents, continus et sécurisés.

Les études de maîtrise d'œuvre sont aujourd'hui lancées sur 12 de ces axes :

- Pluneret - Auray
- Auray Avenue de l'Océan - Porte Océane
- Ploemel - Brec'h - Auray
- Pluvigner (bourg - parc d'activités de Talhouët)
- Sainte-Anne d'Auray - Brec'h - Plumergat
- Sainte-Anne d'Auray - Plumergat (via Gorvenec - Locmaria)
- Sainte-Anne d'Auray-Pluneret
- Landévant : le bourg - la gare - les parcs d'activités
- Saint-Philibert : le bourg - Kernivillit - Pont de Kerisper
- Saint-Pierre Quiberon : le bourg - Quiberon Saint-Julien
- Erdeven : le bourg - Kerhillio
- Belz : Kerclément - Crubelz - bourg de Belz et Kerdonnerc'h - bourg de Belz

10 axes supplémentaires à horizon 2022

Entre temps, les questions liées aux mobilités douces ont pris une place centrale dans les réflexions d'aménagement menées par les différentes équipes municipales. C'est pourquoi Auray Quiberon Terre Atlantique a, durant cette année 2020, repris contact avec l'ensemble des Communes pour actualiser le schéma cyclable qui comptabilise ainsi 50 axes pour 240 kilomètres (dont 200 km à réaliser).

Cela revient à étoffer le Schéma Cyclable d'intérêt communautaire de 10 itinéraires supplémentaires réalisés à horizon 2022, afin de bénéficier d'importants financements de l'Etat, la Région et le Département :

- Belz - Etel (finalisation)
- Bourg de Belz - Croix-Jean - Pont Lorois et Croix Jean - Saint-Cado
- Erdeven - Plouharnel
- La Trinité-sur-Mer - Saint-Philibert (finalisation)
- Langombrac'h - Landaul
- Locoal-Mendon - Landaul
- Landaul-Landévant
- Locmariaquer (finalisation)
- Avenue Océan-Pouladen à Saint-Pierre Quiberon) et rue des Sardiniers-rue des Pêcheurs à Quiberon
- Bocéno - Mané Lenn à Crac'h

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ LE NOUVEAU SCHÉMA CYCLABLE

Le Schéma cyclable d'intérêt communautaire

Les itinéraires validés au sein du schéma cyclable de la Communauté de Communes ont une vocation utilitaire, de loisirs et touristique, et répondent aux besoins des habitants permanents, des résidents secondaires et des touristes. Ils doivent permettre, à terme, de relier l'ensemble des bourgs des 22 communes continentales et de desservir les gares, les parcs d'activités ainsi que les voies vertes du schéma régional et départemental. D'un montant global d'environ 20 M€ d'euros, ces travaux sont lancés sous maîtrise d'ouvrage communale (excepté dans les zones d'activités communautaires où la Communauté de communes conserve la maîtrise d'ouvrage) et peuvent bénéficier de subventions de l'Etat (DSIL), de la Région (enveloppe d'1M€ environ, taux de subvention jusqu'à 50%), du Département (jusqu'à 30% d'aides à l'investissement) et d'un fonds de soutien communautaire d'un montant de 424 000 € (jusqu'à 25% du reste à charge).